

La consommation d'espace en Occitanie

Octobre
2018

Entre 2005 et 2015,
les territoires urbains déjà denses se densifient encore,
l'étalement urbain se poursuit dans les zones diffuses.

observation et statistiques



Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
Occitanie



Définitions et avertissements

Les vocables « surface urbaine ou urbanisée » et « tache urbaine » sont utilisés indifféremment : ils désignent les surfaces calculées à partir des fichiers fonciers selon une méthodologie explicitée en dernière page.

La notion de surface artificialisée est utilisée dans le 1er paragraphe lorsque, pour permettre des comparaisons nationales et évoquer les surfaces agricoles, on a eu recours à la source Corine Land Cover. La source Corine Land Cover tend à sous-estimer l'urbanisation des sols : elle interprète des images satellitaires de polygones de plus de 25 ha et néglige donc les petites surfaces urbanisées.

Densité de logements sur la surface urbanisée : ce ratio rapporte un nombre de logements à une surface urbanisée calculée à partir des fichiers fonciers (voir méthodologie en fin de document) qui comprend non seulement des logements mais également des locaux et la voirie.

Le zonage EPCI utilisé dans le document est le découpage en cours en 2017.

La frange littorale, considérée dans le document, est constituée des communes du littoral languedocien soumises à la loi Littoral.

Portée par le dynamisme économique des métropoles toulousaine et montpelliéraine et l'attractivité résidentielle du littoral méditerranéen, la région Occitanie a la croissance démographique la plus élevée de France métropolitaine. En conséquence, sa tache urbaine est en forte progression, de 14,5 % entre 2005 et 2015. Cette progression se déroule cependant de manière très hétérogène selon ses territoires.

Dans les aires urbaines de Toulouse et de Montpellier, la tache urbaine croît moins vite que la population, et sur le littoral, elle progresse à peu près au même rythme. A contrario, les territoires ruraux et les villes moyennes voient leur tache urbaine progresser fortement, notamment dans l'Aude et le Tarn et Garonne, dans les zones proches des grands axes de communication. Le Lot et l'Aveyron sont eux aussi gros consommateurs d'espace en regard de leur faible croissance démographique.

Enfin, la surface occupée par les zones d'activité a progressé de 3 % en 2 ans, soit deux fois plus que l'ensemble de la surface urbanisée.

La lutte contre le phénomène d'artificialisation des surfaces naturelles et agricoles est un enjeu à la fois économique, social, environnemental et de cohésion territoriale. Il s'agit notamment, dans un contexte de pression démographique, de préserver les espaces naturels, les paysages et la biodiversité, de limiter l'imperméabilisation des sols et les conséquences des épisodes climatiques (et en particulier les inondations), de préserver les terres et l'activité agricoles, ou encore de limiter les besoins en déplacements et leurs conséquences.

Conjuguer pression démographique et consommation raisonnée de l'espace

Historiquement région agricole, viticole et peu concernée par les activités industrielles, l'Occitanie reste la 2ème région la moins artificialisée de France métropolitaine, après la Corse. Toutefois, les évolutions à l'œuvre depuis les années 60 liées à l'héliotropisme, au développement du tourisme sur le littoral, et à la diversification économique toulousaine ont entraîné une progression constante des surfaces urbanisées à un rythme soutenu qui se poursuit aujourd'hui : la progression des surfaces artificialisées entre 2006 et 2012 est 1,4 fois supérieure à celle de la France métropolitaine, plaçant la région en 3ème position après la Nouvelle Aquitaine et les Pays de la Loire (source Corine Land Cover*). Comme au niveau national, et en grande partie sous l'effet de la crise de 2008, la croissance des surfaces artificialisées a été divisée par 3 entre la période 2000-2006 et la suivante 2006-2012.

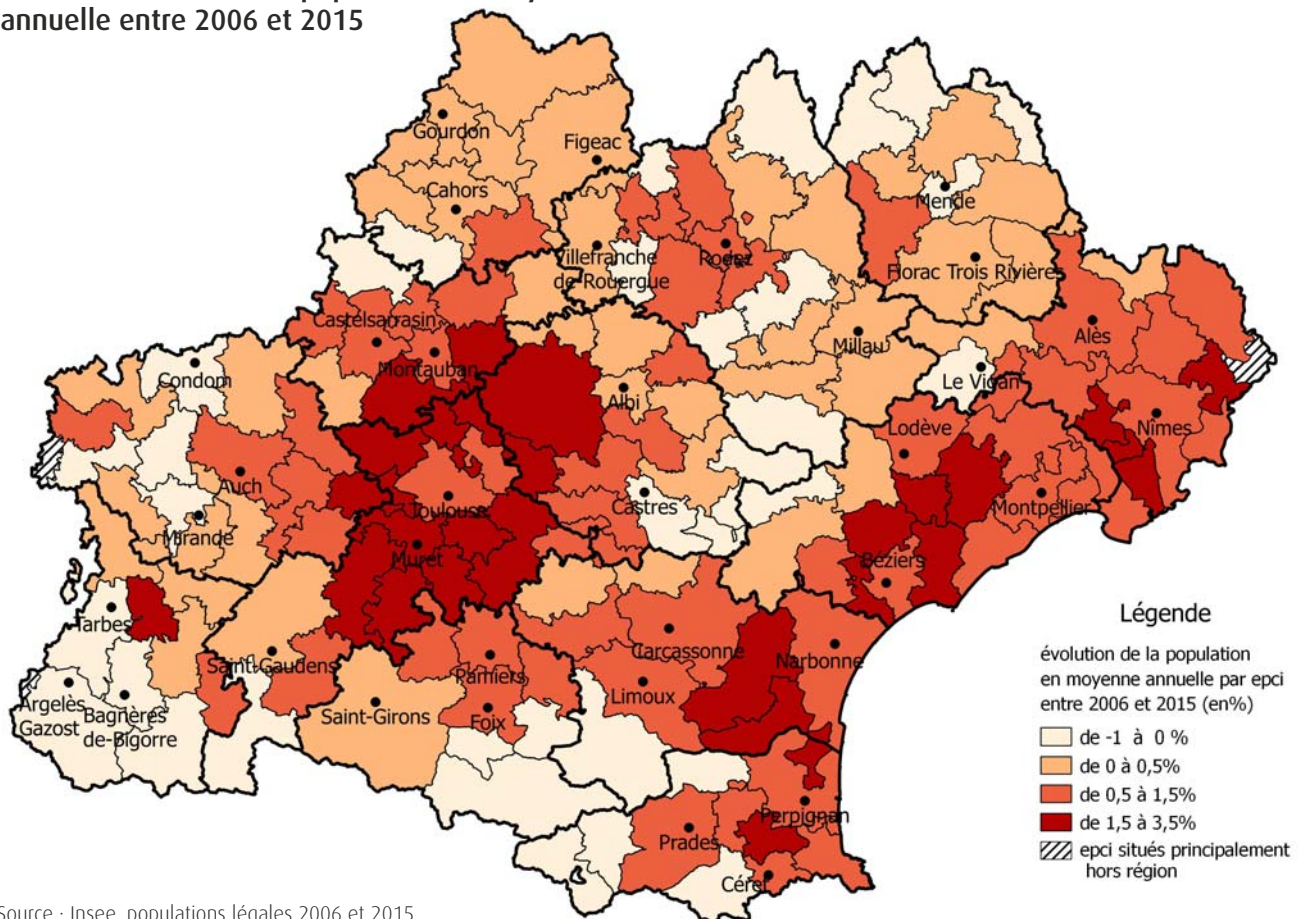
Pour y parvenir, la loi impose aux documents d'urbanisme (SCoT et PLU/i), de mesurer la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur les 10 dernières années, et de se fixer des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. En proposant, via la présente publication et sur le site internet PictOstat, des indicateurs chiffrés calculés à partir de données récentes (2005-2015), la DREAL souhaite faciliter cet exercice, et permettre des comparaisons entre les différents territoires de la région Occitanie.

La progression de l'urbanisation des sols est tout de même estimée à plus de 3000 ha par an, majoritairement au détriment des terres agricoles : 93 % des nouveaux territoires occitans artificialisés en 2012 étaient des terres agricoles en 2006 (contre 89 % au niveau national).

En effet, la région est soumise à une pression démographique élevée, accueillant chaque année plus de 50 000 habitants supplémentaires qui se concentrent dans des zones déjà fortement urbanisées, les aires urbaines et le littoral. Si on rapporte l'évolution de l'urbanisation de son territoire à la progression de sa population, la plus forte de toutes les régions, l'Occitanie semble relativement vertueuse comparativement aux autres. Entre 2005 et 2015, une surface de 730 m² en moyenne a tout de même été urbanisée pour chaque habitant supplémentaire : un tel ratio sera difficilement soutenable au regard de l'évolution de la population projetée pour les années à venir.

*La base de données géographique CORINE Land Cover est issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires, et est produite dans le cadre du programme européen d'observation de la terre Copernicus.

Carte 1. Évolution de la population en moyenne annuelle entre 2006 et 2015



Source : Insee, populations légales 2006 et 2015

Une population concentrée en Haute Garonne, dans l'Hérault et sur le littoral

La région Occitanie observe une densité de population moindre qu'en moyenne nationale hors Île-de-France, ainsi qu'un habitat moins dense (tableau 1)

Cependant la région oppose 4 départements fortement urbanisés (la Haute Garonne, l'Hérault et dans une moindre mesure le Gard et les Pyrénées-Orientales) aux autres départements plus ruraux. Ainsi les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot et surtout de Lozère affichent une densité de population de moins de 35 habitants au km² (79 en Occitanie) et avec moins de 22 logements au km², contre 47 au niveau régional.

La frange littorale observe en revanche une densité de logements plus de 5 fois supérieure à la moyenne régionale, alors que sa densité de population n'est que 3 fois supérieure à la moyenne.



Tableau 1. Démographie et logements en Occitanie

	Densité de population 2015 (habs /km ²)	Densité de logements 2014 (logts/km ²)	Evolution de la population en moyenne annuelle 2006-2015 (en %)
Occitanie	79	47	0,93 %
dont littoral	260	257	0,96%
Ariège	31	22	0,46 %
Aude	60	41	0,82 %
Aveyron	32	20	0,23 %
Gard	126	70	0,86 %
Haute-Garonne	212	108	1,32 %
dont Toulouse métropole	1650	885	1,06 %
Gers	31	17	0,57 %
Hérault	184	112	1,26 %
dont Montpellier Méditerranée Métropole	1085	568	1,34 %
Lot	33	22	0,25 %
Lozère	15	12	-0,07 %
Hautes-Pyrénées	51	35	0,04 %
Pyrénées-Orientales	114	82	0,96 %
Tarn	67	36	0,63 %
Tarn-et-Garonne	69	34	1,32 %
France métropolitaine hors Ile de France	98	53	0,51 %

Source : Insee : RP 2006, 2014 et 2015

Une croissance démographique qui profite majoritairement aux départements déjà denses

La croissance démographique de la région est portée par les départements les plus denses en population et en logements (tableau 1). En Haute-Garonne, la population progresse de +1,32 % par an entre 2006 et 2015, entraînée par le dynamisme des territoires situés dans la grande couronne urbaine de Toulouse, qui déborde largement sur les départements voisins (carte 1).

Elle augmente de +1,26 % dans l'Hérault, poussé par le dynamisme démographique de la métropole montpelliéraine (+1,34%). Le département du Tarn et Garonne dont l'habitat est encore peu dense, affiche une croissance démographique comparable à celle de Haute-Garonne.

La Lozère est le seul département de la région à perdre de la population entre 2006 et 2015.

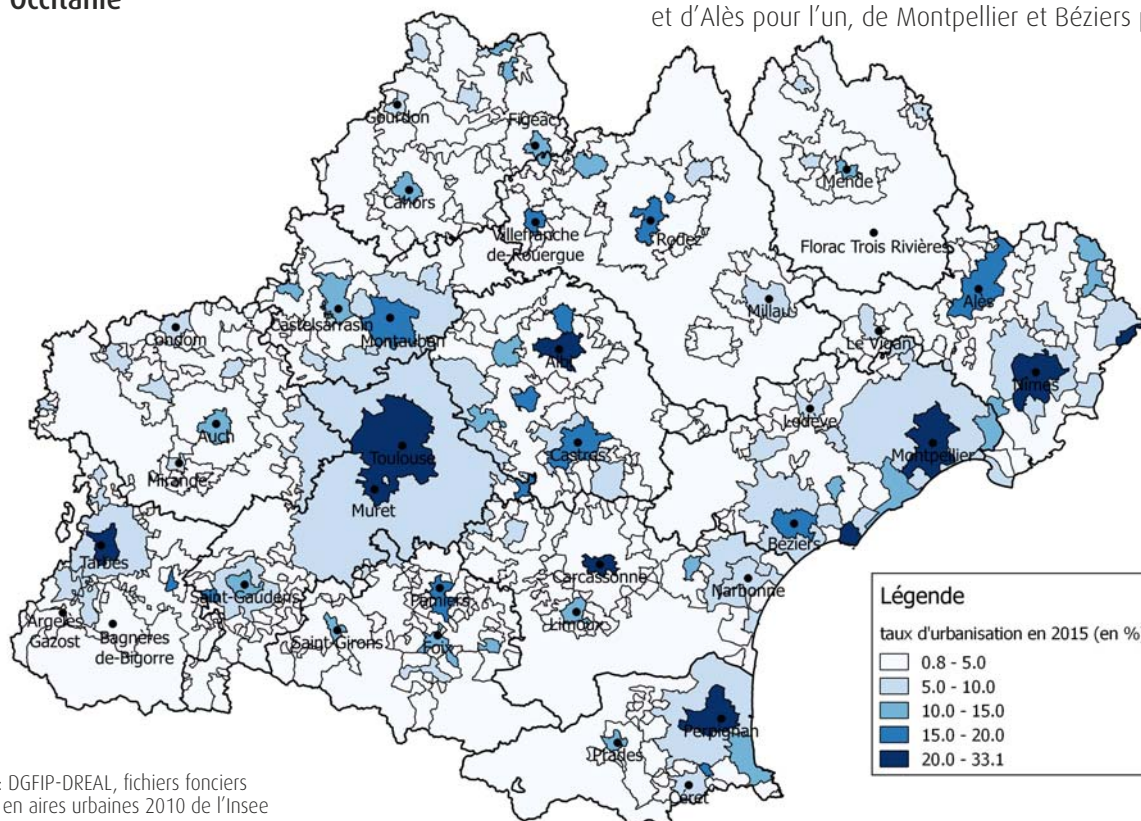
Le pourtour littoral, déjà très dense, continue de voir sa population progresser à un rythme légèrement plus soutenu que la moyenne régionale.

Une urbanisation concentrée dans les Pôles urbains

En Occitanie, 4,2 % du territoire est urbanisé (tableau 2).

La tache urbaine est concentrée dans les aires urbaines, avec une urbanisation plus marquée dans les pôles que dans leurs couronnes (carte 2). Sans surprise, compte tenu de la taille de l'aire urbaine de Toulouse, c'est dans la Haute-Garonne que le taux d'urbanisation est le plus élevé (9 % du territoire en 2015), suivi par les départements du Gard et de l'Hérault, tirés par les aires urbaines de Nîmes et d'Alès pour l'un, de Montpellier et Béziers pour l'autre.

Carte 2. Taux d'urbanisation en 2015 selon les aires urbaines d'Occitanie



Source : DGFIP-DREAL, fichiers fonciers
Zonage en aires urbaines 2010 de l'Insee

Tableau 2. Évolution de la tache urbaine entre 2005 et 2015 en Occitanie

	Taux d'urbanisation en 2015	densité de logements sur la surface urbanisée en 2015 (logts/ha)	Evolution surface urbaine 2005-2015	Surface urbanisée /logement supplémentaire entre 2005-2015 (en m ²)	Indicateur de mitage (1) 2005-2015	Evolution de la surface des locaux d'activité 2013- 2015
Occitanie	4,2%	11,7	14,5%	797	8,0%	3,3%
<i>dont littoral</i>	8,3%	27,8	11,4%	375	8,3%	7,8%
Ariège	2,4%	9,4	12,2%	1245	9,7%	6,6%
Aude	3,0%	13,7	17,3%	860	8,1%	4,0%
Aveyron	2,4%	9,0	13,1%	1448	10,7%	1,6%
Gard	6,2%	12,2	14,2%	791	6,6%	4,5%
Haute-Garonne	9,0%	12,4	14,7%	575	5,3%	3,5%
<i>dont Toulouse métropole</i>	38,2%	24,2	11,0%	249	4,0%	4,1%
Gers	3,0%	6,0	14,2%	1610	13,8%	0,5%
Hérault	6,1%	19,0	14,3%	449	6,7%	5,8%
<i>dont Montpellier Méditerranée Métropole</i>	22,1%	25,8	11,5%	226	5,9%	1,2%
Lot	3,2%	7,3	14,4%	1637	14,4%	0,9%
Lozère	1,2%	9,8	13,8%	1403	13,5%	1,1%
Hautes-Pyrénées	3,4%	10,7	12,7%	982	7,6%	-0,4%
Pyrénées-Orientales	4,2%	19,7	14,3%	549	6,9%	2,6%
Tarn	4,9%	7,7	14,1%	1436	6,4%	3,6%
Tarn-et-Garonne	5,3%	6,8	17,3%	1441	7,4%	1,9%

Source : DGFiP-DREAL, fichiers fonciers

(1) : part de la surface urbanisée supplémentaire entre 2005 et 2015, non contiguë à la tache de 2005

La tache urbaine progresse partout dans la région entre 2005 et 2015 et fortement dans l'Aude et le Tarn-et-Garonne

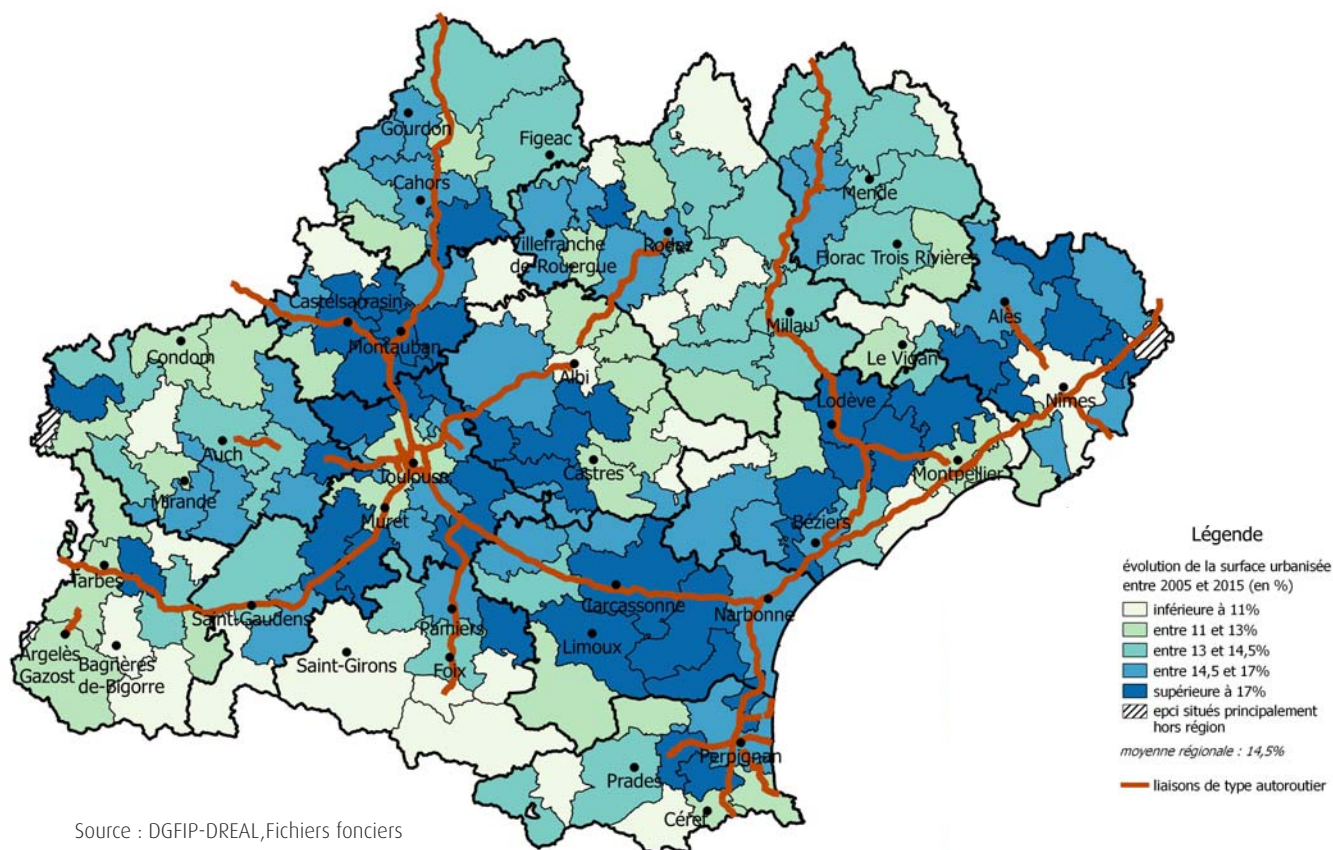
Les surfaces urbanisées progressent de 14,5 % dans la région sur 10 ans (tableau 2). L'Aude et le Tarn-et-Garonne se distinguent par une croissance plus intense de leur tache urbaine (+17,3 % chacun). Dans l'Aude, cette urbanisation est particulièrement marquée dans les communautés de communes de la région lézignanaise, Corbières et Minervois et du Limouxin (carte 3).

Dans le Tarn-et-Garonne, elle est marquée dans les territoires autour de Montauban et particulièrement dans la communauté de communes du Quercy Vert - Aveyron. Globalement la tache urbaine s'étend non loin des autoroutes qui maillent le territoire occitan.

Les agglomérations de Toulouse, Montpellier et Nîmes, déjà fortement urbanisées, voient leur tache urbaine progresser dans des proportions plus faibles que la moyenne régionale. Il en est de même des départements de montagne comme l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. Enfin la frange littorale observe une modeste progression de 11,4 %, illustrant les contraintes foncières qui y prévalent.



Carte 3. Évolution de la tache urbaine entre 2005 et 2015 par EPCI d'Occitanie



Source : DGFiP-DREAL, Fichiers fonciers

Les territoires autour de Toulouse et Montpellier se densifient

Conformément à la définition de l'agence européenne pour l'environnement, la densification d'un territoire dont la population augmente s'apprécie en rapportant l'évolution de la tache urbaine à celle de la population. Lorsque ce rapport est inférieur à 1, la tache urbaine augmente moins vite que la population : il y a donc densification sur ce territoire.

Aucun département pris dans son ensemble ne peut être considéré en densification urbaine (carte 4). Les départements de Haute-Garonne et de l'Hérault ont un ratio proche de 1, ce qui signifie que les évolutions urbaines et démographiques sont en cohérence. Compte tenu de la croissance de population plus importante en Haute-Garonne que dans l'Hérault, la surface urbanisée y progresse davantage (+14,7 % - soit plus qu'en moyenne régionale - contre +14,3 %).

A l'intérieur des départements, il en va tout autrement : on y distingue des territoires en densification (carte 5). Les territoires déjà très urbanisés ou en forte croissance démographique se densifient. Il s'agit notamment d'une large couronne autour de Toulouse jusqu'au sud du Tarn-et-Garonne, ainsi que l'ouest de Montpellier et le pourtour de Nîmes.

La frange littorale (voir définitions) observe une urbanisation cohérente : sa tache urbaine progresse à peu près au même rythme que sa population.

A l'inverse, autour de certaines villes moyennes, l'urbanisation s'étale

Au sein de l'Aude, département en extension urbaine, l'agglomération de Carcassonne ainsi que les communautés de communes de Castelnaudary Lauragais, du Limouxin et du Minervois voient leur tache urbaine progresser beaucoup plus vite que leur population.

Dans le Lot, l'agglomération du Grand Cahors est aussi en étalement urbain tout comme sa périphérie nord.

L'ouest de l'Aveyron autour de Rodez et de Villefranche de Rouergue affiche un étalement urbain sans commune mesure avec sa croissance démographique.

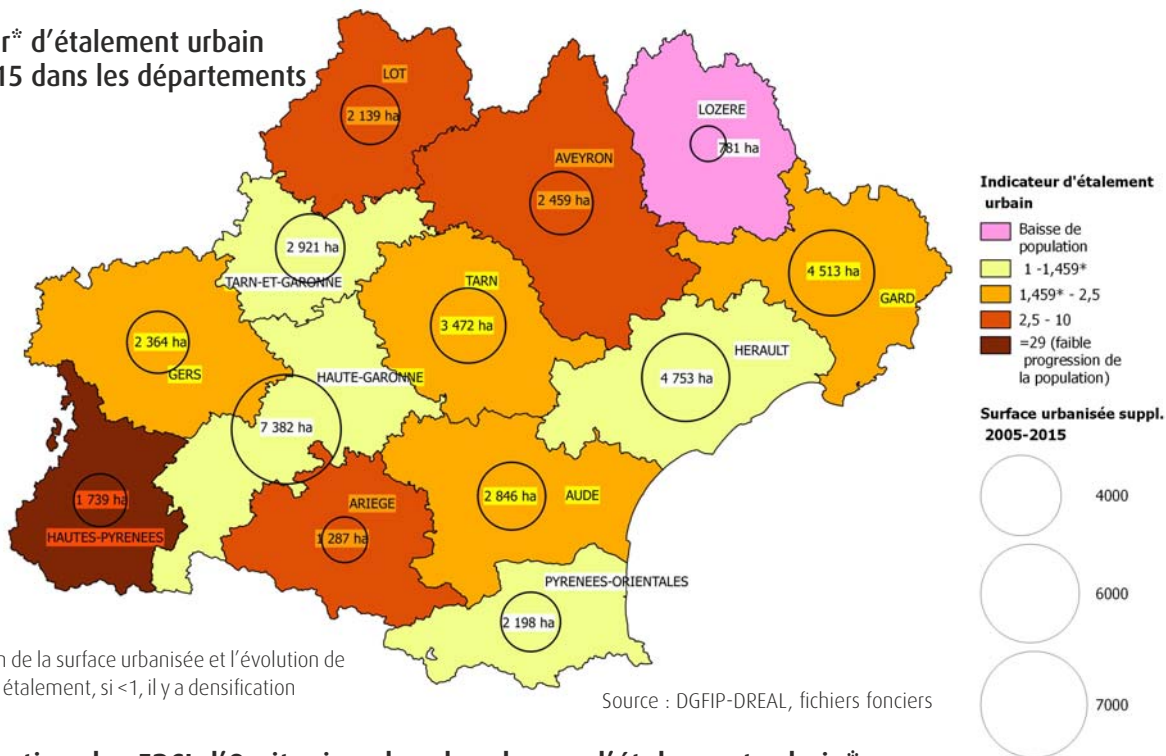
Le Nord du Gard - l'agglomération d'Alès et le Gard Rhodanien - sont également dans ce cas.

Le Lodévois, qui s'est développé grâce à l'A75, connaît une extension urbaine particulièrement élevée (+19 % en 10 ans) mais avec une progression de population inférieure à la moyenne régionale.

Enfin, la communauté de communes Terres de confluences autour de Castelsarrasin présente, elle aussi, une évolution de sa surface urbanisée plus importante que celle de sa population.

À noter que les territoires dont la population diminue ou stagne, notamment en Lozère et dans les Hautes-Pyrénées, affichent un indicateur d'étalement urbain soit négatif soit « mécaniquement » très élevé par rapport aux autres territoires (carte 4 et tableau 1), même si leur tache urbaine évolue moins en surface que dans des départements à la démographie plus dynamique.

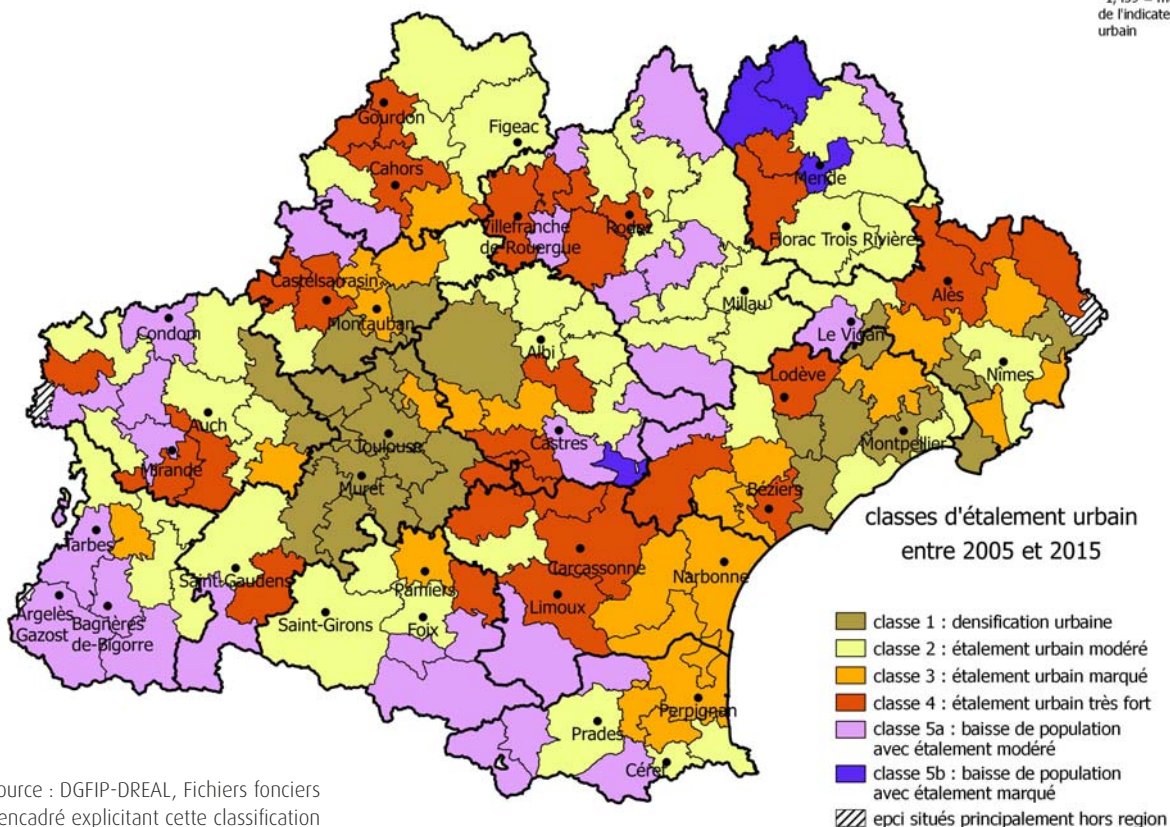
Carte 4. Indicateur* d'étalement urbain entre 2005 et 2015 dans les départements d'Occitanie



*rapport entre l'évolution de la surface urbanisée et l'évolution de la population : si >1, il y a étalement, si <1, il y a densification

Source : DGFiP-DREAL, fichiers fonciers

Carte 5. Classification des EPCI d'Occitanie selon des classes d'étalement urbain*



Source : DGFiP-DREAL, Fichiers fonciers

* voir l'encadré explicatif cette classification

Une classification des territoires selon un indice d'étalement urbain

Les territoires peuvent être classés en 5 types selon la progression de leur tache urbaine sur 10 ans et selon le rapport R calculé entre la progression de la tache et celle de la population :

$R = \text{taux d'évolution de la surf. urbanisée en moyenne annuelle} / \text{taux d'évolution de la pop. en moyenne annuelle}$

Classe 1 : densification urbaine ($R < 1$) .

Classe 2 : étalement urbain modéré ($R > 1$ et evol surf.urbaine < moy. régionale)

Classe 3 : étalement urbain marqué (evol surf.urbaine > moy. régionale et $1 < R < \text{moy. régionale}$)

Classe 4 : étalement urbain très fort (evol surf.urbaine > moy. régionale et $R > \text{moy. régionale}$)

Classe 5a : territoire avec baisse de population et étalement urbain modéré

Classe 5b : territoire avec baisse de population et étalement urbain marqué

Étalement urbain peut rimer avec mitage du territoire

8 % de la tache urbaine régionale développée entre 2005 et 2015 se situe en discontinuité des taches existant en 2005. Le Lot est le département où le mitage sur la période est le plus important (14,4%). Les départements de la Lozère et du Gers présentent eux aussi un étalement urbain plus mité que la moyenne régionale. En revanche, l'Aude dont le territoire s'est fortement urbanisé sur la période, n'a vu que 8 % de sa tache urbaine s'implanter hors surface déjà urbanisée en 2005.

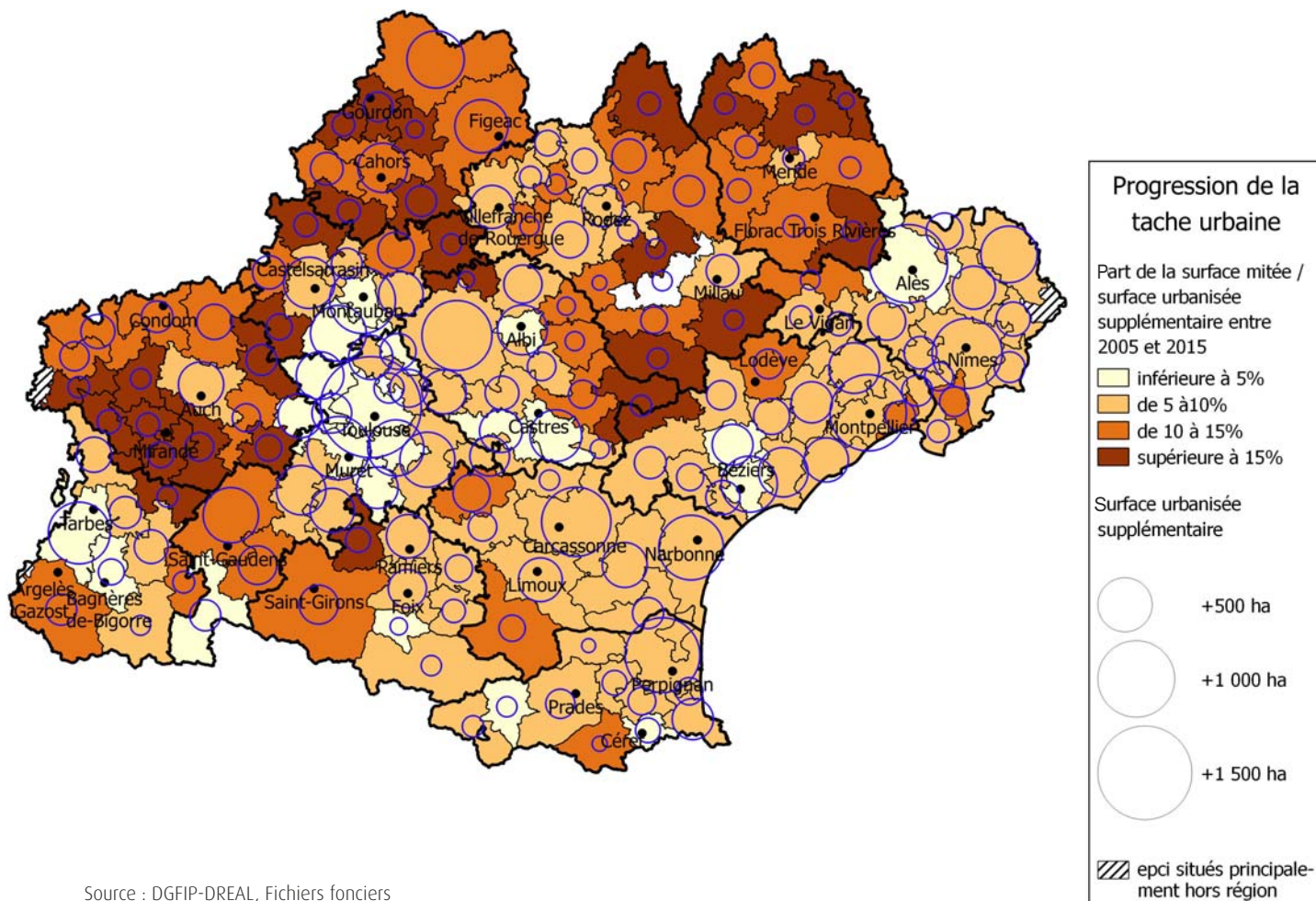
Les EPCI des principales agglomérations occitanes : des indicateurs fonciers très contrastés

Les différents indicateurs fonciers illustrent des situations très disparates. Dans l'Aude par exemple, les 2 agglomérations de Narbonne et de Carcassonne étendent largement en 10 ans leur surface urbanisée au regard de leur croissance démographique. Leur taux d'urbanisation reste pourtant en 2015 le plus faible parmi les agglomérations de plus de 100 000 habitants de la région. Si dans l'agglomération de Carcassonne, l'habitat reste encore relativement diffus (12,2 logements par hectare urbanisé), il est presque deux fois plus dense dans le Grand Narbonne, compte tenu du nombre de résidences secondaires existant sur le littoral narbonnais.

EPCI	Superficie (ha)	Population 2015	Evolution de la population en moyenne annuelle 2006-2015 (en %)	Evolution surface urbaine en moyenne annuelle 2005-2015 (en%)	Taux d'urbanisation 2015	Densité de logements sur la surface urbanisée en 2015 (logts/ha)
Toulouse Métropole	45 816	755 882	1,06 %	1,05 %	38,2%	24,2
Montpellier Méditerranée Métropole	42 183	457 839	1,34 %	1,09 %	22,1%	25,8
CU Perpignan Méditerranée Métropole	61 668	266 909	1,01 %	1,44 %	11,2%	23,8
CA de Nîmes Métropole	79 085	256 592	0,75 %	1,03 %	10,8%	15,9
CA Alès Agglomération	95 117	128 188	0,64 %	1,40 %	8,5%	9,7
CA Le Grand Narbonne	84 660	126 983	1,09 %	1,49 %	5,6%	21,9
CA du bassin de Thau	31 029	124 878	0,86 %	0,96 %	9,8%	23,8
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	61 481	122 581	-0,14 %	1,18 %	9,6%	12,7
CA de Béziers-Méditerranée	30 300	122 498	0,90 %	1,45 %	13,2%	20,2
CA Le Muretain Agglo	31 977	118 490	1,63 %	1,22 %	18,6%	8,8
CA Carcassonne Agglo	104 767	111 159	0,64 %	1,69 %	4,9%	12,2

Source : Insee : RP 2006 et 2015, DGFIP-DREAL, fichiers fonciers
 Source : Insee : RP 2006, 2014 et 2015 – SDES : EPTB

Carte 6. Progression de la tache urbaine et part des surfaces mitées entre 2005 et 2015 par EPCI



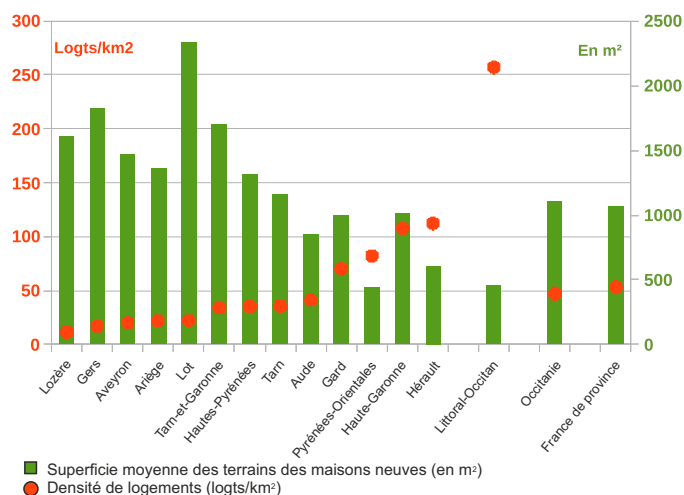
Source : DGFIP-DREAL, Fichiers fonciers

Les nouveaux logements continuent de s’implanter sur de grands terrains, surtout dans les zones peu denses

La taille des terrains sur lesquels les particuliers construisent leur maison est légèrement supérieure en Occitanie que dans le reste de la France de province (1110 m² contre 1070 m² en 2016). Cependant cette moyenne cache de grandes disparités entre les départements : les terrains sont d’autant plus importants que le foncier est disponible. Dans le Lot où la densité de logements est de seulement 22 au km², les terrains mesurent en moyenne 2 300 m² (graphique 1).

Dans les départements côtiers de l’Hérault et des Pyrénées-Orientales, la taille des terrains de construction est nettement plus petite (respectivement 600 m² et 445 m²).

Graphique 1. Densité de logements et superficie des terrains à bâtir en Occitanie par département



Source : Insee, RP 2014 – SDES, EPTB 2016

Des territoires touristiques à l’habitat dense

En moyenne sur la région, chaque hectare urbanisé abrite 12 logements (tableau 2 et définitions). Mais l’habitat est plus ou moins dense d’un territoire à l’autre. Ainsi, les départements de l’Hérault et des Pyrénées-Orientales affichent les densités les plus fortes, imputables aux métropoles de Montpellier (25,8 logts/ha) d’une part et de Perpignan (23,8 logts/ha) d’autre part (voir encadré sur les agglomérations), ainsi qu’au pourtour littoral (27,8 logts/ha - tableau 2).

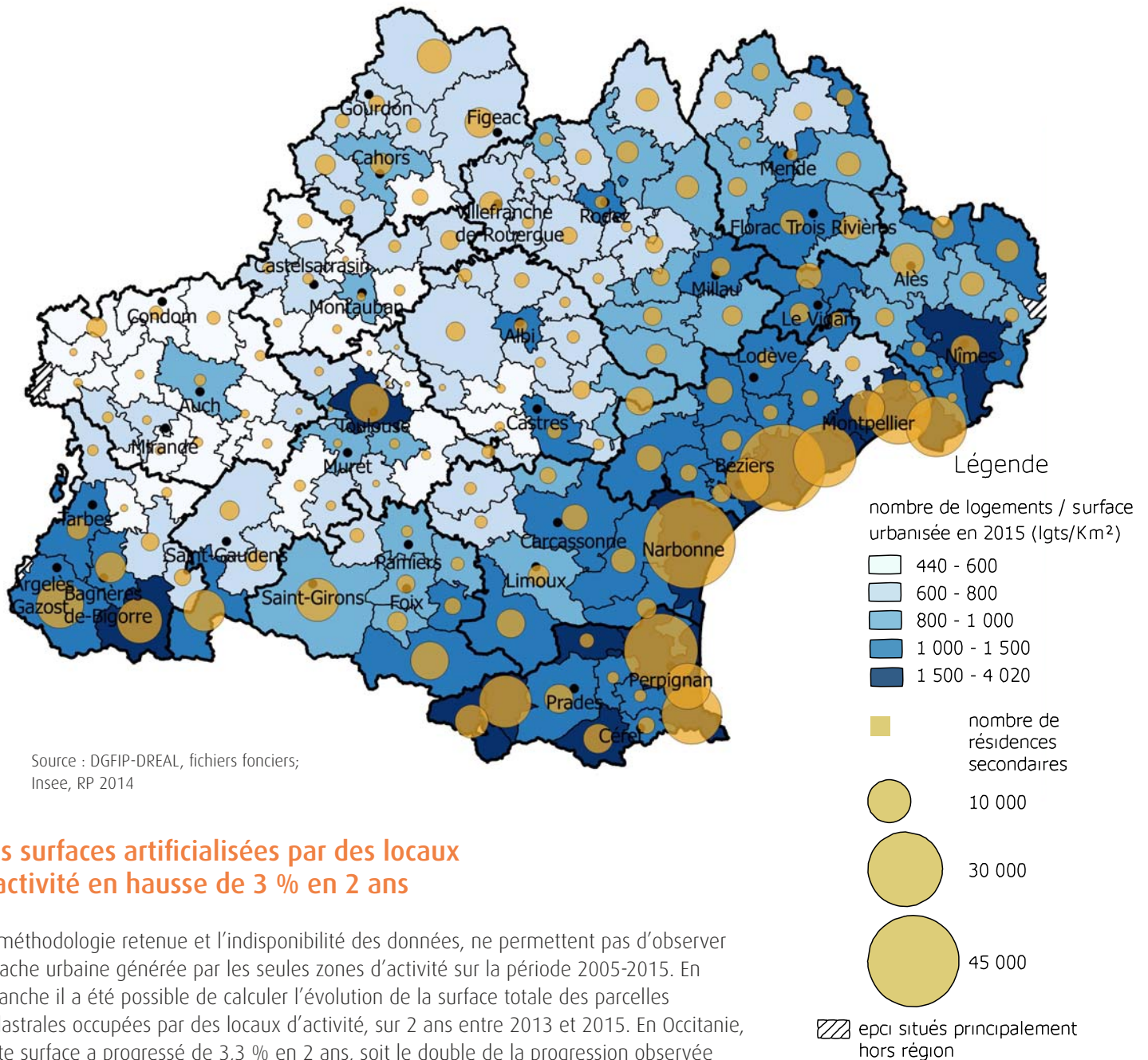
Les départements du Lot, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ont, à l’opposé, un habitat plus diffus avec moins de 8 logements à l’hectare urbanisé.

Les territoires touristiques de montagne ont eux un habitat dense en raison de leur forte proportion de résidences secondaires (carte 7). Dans les Pyrénées, les communautés de communes Capcir Haut Conflent et Aure Louron comptent respectivement 81 % et 74 % de résidences secondaires.

Dans les communes littorales, près de la moitié des logements sont des résidences secondaires. Dans certaines stations touristiques de bord de mer, ce taux peut s’élever à 85 %, comme à Leucate.



Carte 7. Densité de logements et résidences secondaires en Occitanie par EPCI en 2015



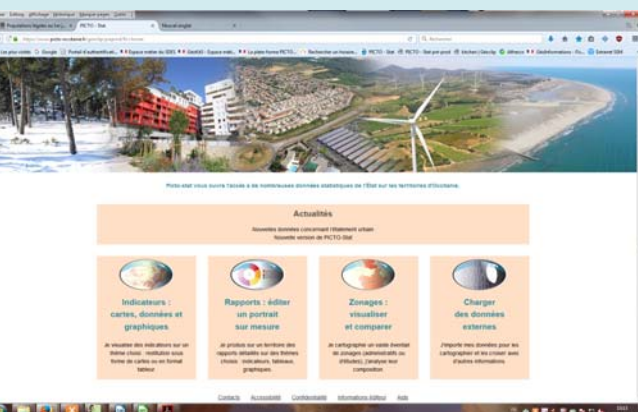
Source : DGFiP-DREAL, fichiers fonciers; Insee, RP 2014

Des surfaces artificialisées par des locaux d'activité en hausse de 3 % en 2 ans

La méthodologie retenue et l'indisponibilité des données, ne permettent pas d'observer la tache urbaine générée par les seules zones d'activité sur la période 2005-2015. En revanche il a été possible de calculer l'évolution de la surface totale des parcelles cadastrales occupées par des locaux d'activité, sur 2 ans entre 2013 et 2015. En Occitanie, cette surface a progressé de 3,3 % en 2 ans, soit le double de la progression observée pour l'ensemble de la surface urbanisée sur la même période.

L'Ariège, où les zones d'activité occupent la part du territoire la plus faible (0,2%), est le département qui a vu la surface liée à l'activité progresser le plus vite, deux fois plus qu'en moyenne régionale.

L'Hérault déjà bien pourvu en zones d'activité (près de 0,8 % de sa superficie) voit cette surface progresser de près de 6 %. Cette observation, fragile sur cette période courte de 2 ans, sera poursuivie dans les années à venir pour mettre en lumière des tendances plus structurelles.



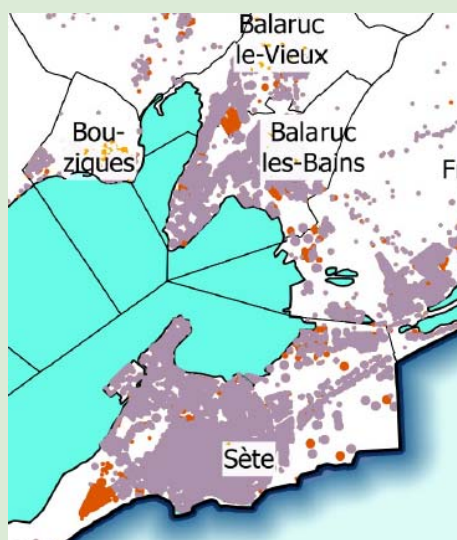
Pictostat, la plateforme interministérielle de données statistiques en Occitanie

Vous pouvez y visualiser, cartographier, télécharger tous les indicateurs de superficie et de taux d'urbanisation pour les années 2003, 2005, 2008, 2013 et 2015, ainsi que les indicateurs d'évolutions, de mitage et d'étalement urbain sur 10 ans (2005-2015) présentés dans la publication, et ce à tous niveaux géographiques (EPCI, territoires de SCOT...)

<https://www.picto-occitanie.fr/geoclip/>

Méthodologie de calcul de la tache urbaine avec les fichiers fonciers MAJIC

A partir des fichiers fonciers 2016, la Dreal Occitanie a procédé aux calculs de superficie des taches urbaines pour la période 2003-2015. Pour une année donnée, la méthode consiste à approximer la surface urbanisée à partir des parcelles bâties cadastrées, selon la date de construction des logements ou locaux d'activité. Après avoir transformé les parcelles bâties en disques de même surface, une dilatation de 30m leur a été appliquée puis, après union des disques, une érosion de 30 m a été mise en œuvre.



Cette dilatation/érosion permet de définir les zones d'influence urbaine en prenant notamment en compte les voiries à l'intérieur des taches. Les surfaces urbaines ainsi constituées sont ensuite mesurées par commune. Ainsi, il est possible de retracer la progression de l'urbanisation au sein d'un territoire.

- Tache urbaine 2005
- Progression de la tache urbaine entre 2005 et 2015

Limites de la source : l'exploitation actuelle de la source ne permet pas de distinguer un usage résidentiel des surfaces artificialisées d'un usage économique (locaux d'activité) sur une période antérieure à 2013.

Un guide pour aider les SCoT à prendre en compte l'objectif de gestion économe de l'espace



Des recommandations, conseils, retours d'expériences réussies à chaque étape de l'élaboration d'un SCoT, au travers de 5 messages clés pour une gestion économe de l'espace.

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/gestion-econome-de-l-espace-queelles-traductions-a23053.html>

Directeur de Publication : Didier KRUGER, Directeur DREAL
Réalisation : DREAL Occitanie - DEC : Alain CHOUVENC, Laurent MARION, Sylvia LEGAIT - DA : Marie DURAND, Laure VIE
Conception : DREAL Occitanie - CAB/COM
Credits photo : DREAL Occitanie - Christian Lavit
Aout 2018

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Occitanie

Siège :
1 rue de la Cité administrative - Bât G - CS 80002
31074 Toulouse Cedex
Montpellier :
520 Allée Henri II de Montmorency - CS 69007
34064 Montpellier Cedex 2

